

EXPOSÉ DE SOUTENANCE DE THÈSE

Catherine OMNÈS, *Marchés du travail et trajectoires professionnelles. Les ouvrières parisiennes de l'entre-deux-guerres*, Thèse pour le doctorat d'État, Université Paris X-Nanterre, novembre 1993 (Directeur : Maurice Lévy-Leboyer), 2 vol., 530 p. – annexes. Composition du jury : Alain Plessis, président ; Maurice Lévy-Leboyer, rapporteur ; Christian Baudelot, François Caron, Françoise Cribier, Yves Lequin.

Article extrait de la revue *Recherches contemporaines*, n° 2, 1994

Mon projet de recherche sur les processus de mobilité des ouvrières parisiennes remonte au début des années 1980. Je cherchais alors à prolonger la réflexion que j'avais menée dans le cadre de ma thèse de troisième cycle sur la seconde industrialisation et sur la gestion des entreprises¹. Cette fois, je voulais me situer à la charnière de l'économique et du social pour porter l'éclairage sur deux réalités que mon approche économique et financière avait esquivée, à savoir le marché du travail d'une part, le travail et le milieu ouvrier d'autre part. Dans cette double perspective, l'analyse de la mobilité professionnelle à partir des vies de travail me paraissait être l'angle d'attaque le plus adapté et le plus neuf.

L'approche longitudinale permettait à mes yeux de dépasser le caractère souvent tronqué d'une histoire ouvrière très centrée sur les professions, sur les temps forts de la vie militante et sur les bastions les plus combattifs de la classe ouvrière. Une telle approche permettait aussi de percevoir, à travers les processus de mobilité individuels le fonctionnement du marché du travail que les sources traditionnelles, souvent transversales et discontinues, occultaient

1. Catherine Omnès, *De l'atelier au groupe industriel. Vallourec 1882-1978*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1980.

totalemment. Les recensements, par exemple, ne donnent qu'une succession d'instantanés dont on ne peut guère induire des processus de mobilité.

Au début des années 1980, le climat intellectuel, et disons-le idéologique, chez les historiens n'était guère propice à un tel projet de recherche centré sur la mobilité. Ce projet a d'ailleurs suscité, à l'époque, scepticisme et méfiance.

Le scepticisme portait sur la faisabilité du travail. Il était peut-être fondé. Pour mener ce projet à son terme, il m'a fallu effectivement toute une série d'appuis, des concours financiers, l'aide patiente et enrichissante d'Alexandre Kysch en informatique, et un filon fructueux qui m'a permis de remonter des anciennes surintendantes d'usine aux archives d'entreprises et des entreprises à l'IRNIS¹, caisse de retraite dirigée par un universitaire ouvert à la recherche.

Plus forte que le scepticisme, la méfiance des historiens français venait de ce que, contrairement à leurs homologues anglo-saxons, ceux-ci étaient restés longtemps à l'écart du renouveau des approches et des méthodes qu'a connu l'ensemble des sciences sociales à partir des années 1960. A leurs yeux, une approche de la mobilité risquait, semble-t-il, de briser la belle cohérence d'une histoire ouvrière française très largement articulée sur l'histoire du mouvement ouvrier. Ce n'est qu'au cours des années 1980 que les méfiances sont peu à peu tombées sous la pression des convaincus de la première heure qui ont bien voulu participer à mon jury aujourd'hui.

Une double ambition économique et sociale

L'étude des trajectoires professionnelles répondait donc à une double ambition qui s'est nouée à la charnière de l'économique et du social. La première ambition était d'aider à l'identification d'un groupe social à travers sa formation, ses comportements sociaux et ses processus de mobilité. En croisant en effet le milieu socio-géographique d'origine, les comportements et les trajectoires, je pouvais déceler la stratification du milieu, son degré de fermeture et ses modes de recomposition. La deuxième ambition était de cerner la structure et le fonctionnement du marché du travail. Celui-ci était un des marchés des facteurs les plus mal connus des historiens économistes, faute de moyens d'investigation adéquats. En plus, il était généralement mis entre parenthèses parce qu'il était traditionnellement envisagé comme un marché fluide régi par la seule loi de l'offre et de la demande et n'opposant pas de résistance à l'offre d'emploi des entreprises. Cette vision étant de plus en plus contestée, il convenait de réintégrer le marché du travail dans la démarche historique, et cela en répondant à une triple problématique :

1. Institution de retraite nationale interprofessionnelle de salariés.

- La première, qui anime les débats entre économistes et sociologues depuis déjà plusieurs décennies, s'organisait autour de la fluidité ou de la segmentation du marché et autour des facteurs techniques, sociaux ou institutionnels qui concouraient à la structuration du marché.
- La seconde se rapportait à la place et aux conditions d'emploi des différentes fractions de la main-d'œuvre. Comment se répartissaient les travailleurs en fonction des tâches, des positions hiérarchiques, des niveaux de salaire et des secteurs ?
- La troisième, enfin, avait trait à la contribution du marché du travail à la croissance économique globale, à son rôle dans la mutation du système productif français. Le marché du travail avait-il accompagné ou freiné les mutations de l'économie ?

La problématique définie, il restait à choisir le champ temporel, social et géographique le plus apte à mettre en valeur les mécanismes de mobilité.

Le choix s'est porté sur le XXe siècle, et plus spécialement sur l'entre-deux-guerres. La conjoncture saccadée, la profonde redistribution des emplois et de la population, la réorganisation des procès de travail étaient autant de facteurs propices à l'élargissement des processus de mobilité.

Dans ce cadre chronologique, le choix s'est ensuite porté sur les ouvrières. D'abord parce que les ouvrières étaient, de toutes les catégories socio-professionnelles, les plus engagées dans les mutations économiques et démographiques de l'entre-deux-guerres : elles étaient au cœur des débats violents et récurrents sur le droit au travail des femmes et sur la protection du travail féminin. Ensuite, parce que le milieu ouvrier féminin restait très mal connu : l'histoire du travail féminin avait plutôt valorisé les fonctions les plus conformes aux rôles traditionnels des femmes (telles les institutrices, les sages-femmes, les assistantes sociales, les infirmières, les domestiques...). Et le marché du travail féminin était généralement présenté de façon caricaturale et homogène, comme un marché secondaire caractérisé par la précarité des emplois et des conditions de travail et de salaire médiocres, dans des secteurs en déclin.

Le dernier paramètre à définir était l'espace de la recherche. Le marché parisien est apparu comme un excellent observatoire des mobilités féminines en raison de sa diversité économique, avec la coexistence des industries traditionnelles et des industries modernes et la présence d'un important secteur tertiaire, de son taux élevé d'activité féminine et enfin de son caractère de zone d'accueil.

Des sources biographiques longitudinales

Pour éclairer ces processus de mobilité, il fallait exploiter des sources nouvelles. Le corpus central est constitué par les dossiers de retraite de trois classes d'âge (les femmes nées entre 1882 et 1891, en 1901 et en 1911), le choix de ces trois cohortes visant à donner une image dynamique des processus de mobilité. Ces dossiers individuels permettent de croiser les données familiales et les trajectoires professionnelles des femmes qui ont été ouvrières en région parisienne entre les deux guerres, même temporairement, et qui ont eu de longues vies de travail. Le deuxième type de source est formé par les fichiers de personnel de plusieurs entreprises de la région parisienne. Ces entreprises sont situées dans le secteur de l'automobile (Panhard et Levassor dans le XIII^e arrondissement), du téléphone (la Compagnie française des téléphones Thomson-Houston, rue des Favorites dans le XV^e) et les produits de toilette (avec la firme Thibaud-Gibbs dont les usines sont situées à Asnières et à la Plaine-Saint-Denis). Ces fichiers donnent un éclairage à la fois sur les trajectoires individuelles à travers les emplois cités en référence lors de l'embauche, et sur les modes de gestion du personnel dans les entreprises de la région parisienne. Ce matériel, qui porte sur plus de six mille femmes, a été totalement informatisé. Pour compléter cette première approche quantitative ont été utilisés les témoignages écrits et oraux des anciennes surintendantes d'usine et des allocataires de l'IRNIS qui donnent une épaisseur humaine à ce corpus quelque peu aride, et les archives professionnelles du groupement des industries métallurgiques, mécaniques et connexes de la région parisienne (G.I.M.), l'organe professionnel de la métallurgie et de la construction électrique parisiennes, qui fournissent une statistique des salaires d'une précision et d'une continuité inégalées à l'époque, une documentation très riche sur l'organisation du marché du travail régional et sur la politique sociale du deuxième secteur d'emploi féminin de la région parisienne.

Ainsi a-t-on pu procéder à un va-et-vient permanent du collectif à l'individuel, du quantitatif au qualitatif, du transversal au longitudinal et de l'économique au social...

Un triple bilan

Le bilan de la recherche peut s'organiser autour de trois thèmes centraux : le marché du travail féminin, le milieu ouvrier parisien et les phénomènes intergénérationnels.

Le marché du travail féminin

Tout d'abord le marché du travail féminin. L'analyse des processus de mobilité des ouvrières parisiennes nous a renvoyé une image du marché du

travail moins simplificatrice que celle qui nous est habituellement donnée. Le marché du travail féminin n'est ni un marché fluide, ni un marché précaire, ni un marché d'appoint.

Ce n'est pas un marché fluide sur lequel circulerait une main-d'œuvre interchangeable, mais un marché structuré, cloisonné selon trois types de clivage :

- Le premier clivage, fondé sur le niveau de qualification, délimite une sphère de circulation très englobante et très fermée, à savoir la sphère des emplois peu qualifiés de l'industrie, du commerce, des bureaux et des services personnels et domestiques.
- Le deuxième clivage, fondé sur le degré d'organisation des branches, permet de dégager trois types de marché : les marchés indifférenciés caractérisés par une mobilité intersectorielle forte, puis les marchés professionnels qui canalisent la mobilité à l'intérieur d'un secteur, les femmes circulant d'une entreprise à une autre à l'intérieur d'une même branche, enfin les marchés internes qui stabilisent la main-d'œuvre à l'intérieur de l'entreprise.
- Un dernier clivage est dû au facteur spatial. L'organisation spatiale du marché, telle qu'on la voit à travers les déplacements de la main-d'œuvre, fait coexister les marchés locaux, les marchés radiaux et enfin les marchés concentriques. Les marchés locaux focalisent la mobilité de la majorité des femmes et font coïncider, semble-t-il, espace de vie et espace de travail. Les marchés radiaux suivent les lignes de transports et les voies de la déconcentration industrielle et humaine. Dans ce cas, il y a dissociation entre domicile et travail. Les marchés concentriques se calquent sur la géographie de certaines industries, comme la métallurgie qui prend en écharpe la capitale. Pour garder leur spécialité, les femmes acceptent une forte mobilité géographique. Loin de se faire au hasard, la mobilité des femmes se moule dans cette structuration fine du marché.

La deuxième image qu'il convient de réviser c'est l'équation généralement admise entre emplois féminins/emplois précaires. En réalité, les femmes comme les hommes se distribuent en permanence entre deux sphères : une sphère de mobilité et une sphère de stabilité. Moins d'une femme sur cinq reste cantonnée toute sa vie dans des emplois précaires d'une durée inférieure à un an (moins de sept ou neuf mois). Ces femmes font indéniablement partie de la sphère de mobilité. Par contre, plus d'un tiers de notre échantillon d'allocataires n'évolue que sur des emplois longs (plus de cinq ou six ans). Elles constituent le noyau dur de la sphère de stabilité. Les autres circulent entre les deux sphères (36%) ou n'occupent que des emplois d'une durée moyenne (12%).

L'instabilité n'est donc ni un comportement "naturel" et général des femmes, ni l'objectif prioritaire d'une gestion sexuée de la main-d'œuvre.

La troisième image réductrice est celle de la main-d'œuvre féminine vue comme une armée de réserve utilisée dans les ajustements conjoncturels ou comme une main-d'œuvre d'appoint. Marginalisée, la femme est alors présentée de façon ambivalente soit comme victime de la domination capitaliste, soit comme en concurrence avec l'ouvrier. En réalité, les femmes occupent une place à part entière sur le marché du travail parisien, aussi bien dans les mutations conjoncturelles que dans les mutations structurelles de l'économie.

Dans les fluctuations conjoncturelles, les phénomènes de substitution des femmes aux hommes ou des hommes aux femmes sont relativement rares car l'allocation des postes de travail entre les hommes et les femmes ne se fait pas de façon indifférenciée. Aux femmes sont attribués les postes manuels ou à dominante manuelle requérant dextérité, rapidité, cadence et répétitivité. Aux hommes reviennent les postes d'intervention sur machines, les postes exigeant force, résistance physique et qualification. La substitution des femmes aux hommes implique donc souvent une réorganisation complète du procès de travail, comme dans certains ateliers de Citroën au milieu des années 1920 ou dans l'usine d'horlogerie Jaeger à la fin des années 1920. De même, lors de la crise des années 1930, les différences de taux de chômage entre les hommes et les femmes ne sont que très partiellement dues à une gestion sexuée de la main-d'œuvre. Elles sont essentiellement liées au poids inégal ou au rythme décalé de la crise sur les emplois très sectorisés des hommes et des femmes.

Dans les mutations structurelles de l'économie, les femmes sont impliquées autant, si ce n'est plus, que les hommes. Elles participent au grand mouvement de redistribution des emplois des secteurs traditionnels vers les secteurs modernes même si, au niveau individuel, il y a eu très peu de passages "de la couture aux presses". Les femmes sont également au centre du processus de rationalisation qui se diffuse dans l'industrie parisienne entre les deux guerres. Pour beaucoup d'entre elles, la rationalisation signifie moins une déqualification qu'une ouverture de l'offre d'emploi, un accès à la professionnalisation et à des conditions salariales meilleures. Les femmes sont enfin au cœur d'une réflexion sur la gestion du capital humain, née pendant la guerre de 1914-1918 pour protéger à la fois la fonction productrice et la fonction procréatrice des femmes. Elle s'est souvent incarnée dans la figure des surintendantes d'usine. Ainsi l'hygiène, la sécurité, les services médicaux et sociaux font progressivement leur entrée dans les usines parisiennes. A ce titre, les femmes peuvent être considérées comme un vecteur de progrès pour l'ensemble des travailleurs et non pas seulement comme des concurrentes qui dévalorisent les salaires.

Le milieu ouvrier parisien

Le deuxième point de notre bilan concerne le groupe social. Le milieu ouvrier parisien apparaît, à travers ses éléments féminins, sous le signe de l'ambivalence de l'ouverture et de l'enfermement.

Ce groupe est d'abord ouvert sur les autres milieux sociaux. Près de la moitié des femmes de notre échantillon, dont les origines sociales sont connues, se recrute hors du milieu ouvrier : une femme sur quatre dans le milieu artisanal et boutiquier, moins d'une femme sur cinq dans le milieu agricole et 13% dans le milieu des petits employés de commerce et de bureau. Le renouvellement du groupe se fait également en puisant sur la province et à l'étranger : une femme sur deux est née hors de la région parisienne. Poussées par la recherche d'un emploi, ces migrantes, nées majoritairement dans des communes rurales, arrivent jeunes et généralement sans expérience professionnelle dans la capitale ou dans les banlieues. Cet apport migratoire donne au milieu parisien son caractère très hétérogène. La recomposition du milieu résulte enfin de mouvements centrifuges. Plus des deux tiers des femmes de notre échantillon migrent à un moment ou à un autre de leur carrière vers des emplois non-ouvriers. Ces échappées se font vers des emplois-refuges en fonction du cycle de vie ou de la conjoncture (personnel de service, boutique), ou vers des emplois de reconversion (emplois de bureau). Mais cette ouverture sociale, géographique et professionnelle s'accompagne d'un certain enfermement.

Le milieu ouvrier parisien n'échappe pas à la viscosité de la société française.

La rigidité sociale se lit d'abord au degré d'enfermement du milieu sur lui-même. Nées majoritairement en milieu ouvrier, les ouvrières parisiennes débutent à près de 90% dans un emploi ouvrier et font, en moyenne, près des trois quarts de leur carrière comme ouvrière.

Ensuite, il n'y a pour elles que des voies étroites de promotion professionnelle et sociale. En terme de mobilité socio-professionnelle, les déplacements sont courts et horizontaux, c'est-à-dire qu'ils se limitent très généralement à la sphère des emplois peu qualifiés. Les femmes deviennent employées aux écritures, femmes de ménage, dame de cantine... Exceptionnelle, la mobilité ascendante est souvent une "contre-mobilité", c'est-à-dire un retour à la position sociale des parents. Certes, la mobilité sociale des femmes s'acquiert souvent par le mariage, mais les sources n'ont pas permis de prendre en compte la dimension du ménage.

La viscosité sociale se lit enfin dans l'empreinte durable du milieu socio-géographique d'origine tout au long de la trajectoire. Les lieux et les modes d'insertion sur le marché du travail, les processus de mobilité, les comportements sociaux diffèrent selon que l'on naît à Paris ou en banlieue, en région

parisienne ou en province, en milieu rural ou en milieu urbain. Le contraste le plus net est entre les provinciales d'origine rurale et les parisiennes. Les premières subissent une infériorisation permanente, provenant de l'inégalité de leurs chances face au système scolaire et des phénomènes d'acculturation qui accompagnent leur déracinement. Les parisiennes, nées souvent dans un milieu plus favorisé et mieux scolarisé, sont plus aptes à saisir les meilleures opportunités du marché du travail.

Le marché du travail parisien n'est donc ni un tremplin pour la mobilité sociale, ni un creuset où viennent se fondre les populations les plus bigarrées attirées par la capitale. Les pesanteurs sociologiques sont telles que bien peu échappent au poids du destin.

Les évolutions intergénérationnelles

Le troisième point de notre bilan, portant sur les phénomènes intergénérationnels, laisse cependant apparaître une ouverture progressive du milieu et des itinéraires, et des signes de craquement du verrouillage social. D'une génération à l'autre, les carrières deviennent en effet plus poreuses et plus mobiles. D'abord en raison du desserrement des contraintes financières qui résulte du progrès de la protection sociale et de l'amélioration du pouvoir d'achat ouvrier. Aussi, la génération née en 1911, qui en est la principale bénéficiaire, porte-t-elle un autre regard sur la vie, sur la maternité et sur le travail : les femmes de cette génération sont moins malthusiennes (30% n'ont pas d'enfant contre 47% pour leurs aînées), elles s'arrêtent plus longtemps et plus fréquemment au cours de leur carrière. Mais s'il y a un changement indéniable dans la réalité du travail, la valeur du travail reste la même pour elles : c'est la principale source de légitimation et de dignité au terme de vies difficiles.

La deuxième raison d'ouverture d'une génération à l'autre est liée à la réorganisation du système productif, qui accélère tout particulièrement les mobilités professionnelles et sectorielles des femmes nées en 1911. Le déclin du vêtement, premier secteur d'emploi des femmes entre les deux guerres, frappe en effet davantage les femmes de cette génération. Le renouveau de l'apprentissage après le vote de la loi Astier en 1919 a guidé une grande partie des jeunes filles nées en 1911 vers les métiers traditionnels alors que leurs aînées avaient plus souvent débuté dans la métallurgie et avaient pu s'y stabiliser. Beaucoup d'ouvrières qualifiées du vêtement perdent ainsi, au bout de quelques années d'activité, à la fois leur emploi et leur qualification et sont contraintes à la conversion.

A cette mobilité contrainte, les femmes nées en 1911 ajoutent, à la fin des années 1950, une mobilité plus volontaire, plus souhaitée, vers les emplois de bureau : pour près de 30%, elles migrent vers ces emplois généralement peu qualifiés mais qui mettent à l'abri de l'usure. L'enfermement recule donc à cette

génération : seulement une femme sur quatre reste ouvrière toute sa vie contre 42% à la génération précédente. Et la mobilité professionnelle devient plus valorisante.

Mais l'ouverture n'est pas la même pour toutes. Le poids du milieu socio-géographique d'origine est toujours aussi discriminant. Ce sont les parisiennes qui profitent le plus de cette diversification et de cette féminisation du tertiaire (plus d'un tiers d'entre elles y accèdent) alors que les provinciales d'origine rurale et les étrangères s'enracinent dans les emplois ouvriers et deviennent l'ossature et le groupe central le plus stable du milieu ouvrier parisien. Loin de se souder autour des éléments porteurs d'une culture ouvrière, le milieu ouvrier féminin se recompose donc autour des éléments qui lui sont, à l'origine, les plus étrangers. Peut-être comprend-on mieux ainsi le processus de dilution de la conscience de classe qui agit dans la société française contemporaine.

Au terme de cette recherche, la vision misérabiliste de la femme au travail s'est quelque peu estompée. Dans un pays où la pénurie de main-d'œuvre a été longtemps une constante, la croissance a imposé l'intégration durable de toutes les forces de travail, qu'elles soient masculines ou féminines. Aussi le marché du travail féminin n'est-il pas le marché secondaire, dévalorisé et précaire si souvent décrit. Par contre, les femmes qui ont participé durablement à cette mobilisation des forces vives ont eu un prix à payer : 40% d'entre elles n'ont pas eu d'enfant. Ce chiffre à peine croyable en dit long sur la somme de frustrations, de misères sexuelles et affectives que ces femmes ont dû supporter.

Catherine Omnès